

AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ ET DE LA COMPÉTITIVITÉ DANS LE SECTEUR TEXTILE AU PAKISTAN PAR L'APPLICATION DU DROIT DU TRAVAIL

L'industrie textile est l'industrie manufacturière la plus importante du Pakistan, quatrième producteur de coton au monde et huitième exportateur de produits textiles d'Asie. Elle contribue à 8,5 pour cent du PIB et emploie 30 pour cent des 56 millions de personnes que compte la main-d'œuvre nationale, représentant ainsi 40 pour cent des emplois du secteur industriel. La province du Punjab domine l'industrie textile du Pakistan.

Le statut SPG-Plus, accordé au Pakistan par l'Union européenne a pris effet au 1^{er} janvier 2014, accordant aux industries pakistanaises l'accès libre de droit aux marchés européens, ce qui constitue un élément essentiel de la compétitivité de l'industrie textile du Pakistan. Cependant, le maintien du statut SPG-Plus est tributaire de l'application par le gouvernement pakistanais des 27 conventions des droits de l'homme des Nations Unies, y compris les huit conventions fondamentales de l'OIT ratifiées par le Pakistan, et des rapports de suivi qu'il remettra à ce sujet.

FAITS ET CHIFFRES

Partenaire :
Association des exportateurs textiles du Pakistan (PTEA)

Pays bénéficiaire :
Pakistan (Faisalabad au Punjab)

Calendrier :
février 2015 à décembre 2017

Budget :
110'183 dollars E.-U.

ACTION MENÉE

Le gouvernement, conscient des conséquences qu'il fera porter à l'économie et à l'emploi si le Pakistan ne respecte pas les conditions d'octroi de son statut SPG-Plus, développe avec l'aide du BIT et par le biais du ministère du Développement des ressources humaines et des Pakistanais d'Outre-mer, au niveau fédéral, et du Département pour le développement du travail et des ressources humaines, à l'échelon provincial, un programme d'application et de suivi sur la norme internationale du travail pour améliorer les pratiques sur les lieux de travail dans l'industrie textile.

Le programme veillera à ce que le droit du travail soit appliqué, moyennant l'engagement du secteur textile, pour garantir aux exportations pakistanaises la poursuite de ses activités sur le marché mondial. Une partie de ce projet sera mis en œuvre avec l'aide financière de l'Association des exportateurs textiles du Pakistan (PTEA).

Les autres partenaires qui contribuent à ce projet sont le ministère de l'Industrie textile, le ministère du Commerce, la Fédération des employeurs du Pakistan et la Fédération des travailleurs du Pakistan. Le BIT étendra son rôle à celui de conseiller technique pour la mise en œuvre du projet.

Un système de supervision a été proposé afin de veiller à l'application des normes du travail. Le BIT fournira une assistance technique pour renforcer les capacités en matière de suivi des obligations nationales et internationales. Une solution intégrée à trois volets s'inscrit dans cette initiative qui implique les éléments suivants :

- Renforcement de la capacité du gouvernement à assurer le suivi de l'application des conventions de l'OIT moyennant l'application de la législation du travail nationale et provinciale ;
- Renforcement de la capacité des organisations de travailleurs et d'employeurs à défendre effectivement l'application du droit du travail et à assurer le suivi ;
- Dynamisation des associations et établissements industriels pour la promotion des pratiques responsables sur le lieu du travail et des mécanismes de suivi, complétés par les services de l'Inspection du travail et le renforcement des dispositions en matière d'inspection du travail.





RÉSULTATS

La participation de l'ensemble des associations composant le secteur industriel s'est avérée extrêmement utile, non seulement pour veiller à la mise en œuvre systématique du droit du travail, mais également pour institutionnaliser la mise en place d'un mécanisme d'application, de contrôle et de suivi, durable dans le temps. Ainsi, le partenariat bénéficiera à la fois du soutien de l'association et de celui des entreprises.

Au cours de la première année, 35 unités industrielles participeront au programme, suivies de 55 autres la deuxième année et de 120 l'année suivante. Au total, 210 unités industrielles du secteur textile seront ainsi épaulées pour assurer la bonne application de la législation nationale en matière de droit du travail et pour parvenir à une amélioration de la productivité.

Dans le cadre du projet, les travailleurs et les employeurs des grandes usines seront amenés à collaborer ensemble pour concevoir et mettre en œuvre un plan de réforme des lieux de travail en vue d'assurer une amélioration des conditions de travail et de la productivité. Cette démarche devra passer par une coopération sur le lieu de travail, c'est-à-dire par le dialogue social et les structures bipartites déjà existantes sur place, lorsqu'elles existent.

Forum des acheteurs du Pakistan

En 2014, l'OIT, la Société financière internationale (SFI) et le gouvernement des Pays-Bas ont réuni 20 marques internationales présentes au Pakistan pour les convaincre de collaborer à la gestion des connaissances et au partage de meilleures pratiques pour améliorer les performances en matière d'environnement, de travail, de santé et de sécurité dans le secteur. Grâce à la création de ce Forum des acheteurs, un dialogue s'est ouvert pour créer un climat favorable à l'investissement dans le secteur du textile.

Le statut SPG-Plus accordé au Pakistan en 2014 prévoit une croissance estimée à environ 15 pour cent pour le secteur de la confection et du textile. Ainsi, près de 1,5 milliards de dollars américains viendront s'ajouter aux exportations totales du Pakistan; elles donneront un coup de fouet à l'investissement et à l'emploi et permettront de renforcer les capacités institutionnelles et de soutenir la croissance économique nationale.



Département des partenariats et de l'appui aux programmes extérieurs (PARDEV)

Organisation
internationale du Travail
4, Route des Morillons
CH-1211 Genève 22
Suisse

Tél: +41 22 799 73 09
Fax: +41 22 799 66 68
E-mail: ppp@ilo.org
www.ilo.org/ppp

AVANTAGES DU PARTENARIAT

- Amélioration de l'application des lois nationales, dont celles élaborées à partir des normes internationales du travail dans les usines du textile au Pakistan.
- Amélioration de l'image de l'industrie du textile au Pakistan en tant qu'industrie responsable et respectueuse des lois nationales et des normes internationales du travail.
- Gain de confiance auprès des acheteurs grâce au respect de la législation du travail dans les usines et à l'application d'un contrôle et d'un suivi fiable et précis.
- Instauration d'un mécanisme de coordination entre les entreprises du textile, les organisations de travailleurs et les départements du travail au sujet de l'application et du suivi de la législation du travail.